



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Violences contre les palestiniens à Jerusalem

Question au Gouvernement n° 3998

Texte de la question

VIOLENCES CONTRE LES PALESTINIENS À JÉRUSALEM

M. le président. La parole est à Mme Elsa Faucillon.

Mme Elsa Faucillon. Ma question s'adresse au ministre des affaires étrangères. Depuis le début du mois d'avril, les Palestiniens de Jérusalem-Est sont victimes d'agressions violentes de la part des colons israéliens, mais également de la police et de l'armée. Ces affrontements ont déjà fait des centaines de blessés depuis vendredi. Vous avez dû voir hier l'esplanade des mosquées être le théâtre d'un incendie ravissant un public de colons exaltés. Les violences se multiplient dans le reste de la Cisjordanie.

Monsieur le ministre, la vie des Palestiniens compte, mais ce que nous décomptons ces derniers jours, ce sont des morts : vingt Palestiniens, dont neuf enfants, ont été tués à Gaza par des frappes israéliennes. Ces tensions font suite à la mobilisation contre l'éviction de quatre familles palestiniennes du quartier de Cheikh Jarrah au profit de colons israéliens ultranationalistes. Chaque jour, les résidents palestiniens sont soumis à la violence militaire et à celle des colons armés.

Cheikh Jarrah est situé à Jérusalem-Est. Cette portion de la ville est considérée par l'ONU comme territoire occupé. La résolution no 478 du Conseil de sécurité des Nations Unies présente l'annexion par Israël de cette partie de Jérusalem comme une violation du droit international. L'ONU a de nouveau rappelé que ces expulsions étaient contraires au droit international et constituaient des crimes de guerre – oui, des crimes de guerre ! L'UNICEF alerte, l'ONU exhorte, mais vous, après avoir gardé le silence, vous nous faites honte : honte d'une déclaration qui recherche un soi-disant « équilibre » et qui oublie de condamner la politique de colonisation et d'apartheid promue par le gouvernement israélien. (*Applaudissements sur les bancs des groupes GDR et FI. – MM. Bruno Joncour, Bertrand Pancher et Sébastien Nadot applaudissent également.*)

Vous le savez, la situation risque d'évoluer très dangereusement dans les tout prochains jours. Elle peut devenir terrible et le silence de notre pays participe à l'impunité qui entoure les exactions israéliennes. Monsieur le ministre, la paix ne pourra s'obtenir sans justice : la France doit réagir et agir. (*Mêmes mouvements.*)

M. le président. La parole est à M. le secrétaire d'État chargé du tourisme, des Français de l'étranger et de la francophonie.

M. Jean-Baptiste Lemoine, secrétaire d'État chargé du tourisme, des Français de l'étranger et de la francophonie. Permettez-moi d'excuser Jean-Yves Le Drian qui est retenu par la discussion du projet de loi sur le développement et la solidarité internationale discuté en ce moment même au Sénat.

Vous parlez de honte : pardonnez-moi, mais ces mots ne sont pas appropriés (*Exclamations sur les bancs des groupes GDR et FI*) compte tenu de l'implication constante de la France pour essayer de participer à l'élaboration de solutions.

M. Pierre Cordier. Ça ne se voit guère !

M. Jean-Baptiste Lemoyne, secrétaire d'État . Très clairement, la France a toujours condamné l'accélération de ce processus de colonisation.

M. Jean-Paul Lecoq. Condamnez-le encore !

M. Jean-Baptiste Lemoyne, secrétaire d'État . Ce qui se passe aujourd'hui dans les quartiers de Cheikh Jarrah et de Silwan rend chaque jour plus difficile la solution des deux États. Dans le même temps, oui, nous condamnons fermement les tirs de roquettes depuis la bande de Gaza, qui ont notamment visé Jérusalem et plusieurs zones habitées du territoire israélien. (*Vives protestations sur les bancs des groupes GDR et FI.*)

M. Éric Ciotti. Faites preuve d'un peu de courage !

M. Jean-Baptiste Lemoyne, secrétaire d'État . Nous appelons aussi très clairement les autorités israéliennes à un usage proportionné de la force. (*Mêmes mouvements.*)

M. Fabien Roussel. Il faut condamner ces attaques !

M. Jean-Baptiste Lemoyne, secrétaire d'État . Oui, ces tensions font craindre une escalade de grande ampleur, et nous appelons l'ensemble des acteurs à la retenue.

Ce que montrent ces événements, c'est qu'il y a besoin d'une solution politique et de ce point de vue, nous ne serons jamais en arrière de la main : la France entend rester à l'initiative pour contribuer à restaurer les conditions de la paix. Jean-Yves Le Drian a d'ailleurs réuni le 11 mars dernier un format en ce sens et je peux vous dire que, même si la tâche est ardue, même si, hélas ! elle appelle à beaucoup d'humilité, nous n'y renoncerons pas : c'est un engagement fort de la France. (*Mêmes mouvements.*)

M. Jean-Paul Lecoq. Rendez-nous Chirac !

M. Jean-Luc Reitzer. Zéro applaudissement !

Données clés

Auteur : [Mme Elsa Faucillon](#)

Circonscription : Hauts-de-Seine (1^{re} circonscription) - Gauche démocrate et républicaine

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 3998

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : Tourisme, Français de l'étranger et francophonie

Ministère attributaire : Tourisme, Français de l'étranger et francophonie

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [12 mai 2021](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du [12 mai 2021](#)